

AIDE A L'ACCUEIL DES AGENTS NOMMES POUR LA PREMIERE FOIS A SAINT-MARTIN, SAINT-BARTHELEMY, MARIE-GALANTE, LA DESIRADE, LES SAINTES

Action Sociale d'Initiative Académique (ASIA)

Montant de l'aide : 600 €

Les prestations d'action sociale sont des **aides à caractère facultatif**.
Elles ne peuvent être versées que dans la **limite des crédits prévus à cet effet et de leur disponibilité**.
Leur paiement NE PEUT DONNER LIEU A RAPPEL.

Le dossier COMPLET (*imprimé + pièces justificatives*) doit être adressé dans les meilleurs délais au :

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE GUADELOUPE

Cellule de l'action sociale
Parc d'activités la Providence - ZAC de Dothémare
97183 Les Abymes Cedex

ce.actionsociale@ac-guadeloupe.fr ☎ 0590.47.82.34

Attention : les dossiers incomplets ne pourront pas être instruits.

Demandeur

Nom de l'agent : Prénom :
(en majuscule)

Etablissement d'affectation :

☐ Public ☐ Privé Grade :

Etes-vous éligible à l'ISG ?

☐ Oui

☐ Non

*ISG : Indemnité de Sujétion Géographique, réservée aux fonctionnaires titulaires ou stagiaires, Iles du Nord.

Date de la demande :/...../.....

Date de prise de fonction :/...../.....

Réservé à l'administration

N° Tiers Chorus :

Demandeur

Nom d'usage : Prénom :
(en majuscules)

Nom de naissance :
(en majuscules)

Date et lieu de naissance : à

N° de sécurité sociale (INSEE) : __/__/__/__/__/__/__ //__ (13 chiffres + 2)

Adresse personnelle :

.....  0590  0690

Mél :@

Situation professionnelle

☐ Fonctionnaire titulaire ou stagiaire⁽¹⁾ depuis le : Date de dernière affectation :

☐ Agent(e) Non titulaire -> **Contrat du** : **Au** : Temps complet/ partiel ⁽¹⁾ :%

Grade :

⁽¹⁾ barrer la mention inutile

Situation familiale

☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé (e) ☐ Vie maritale ☐ Veuf(ve) ☐ Séparé(e)
☐ Divorcé(e)

depuis le : __/__/__

Autres personnes constituant le foyer**Conjoint (Concubin, Partenaire)**

Nom - Prénom : Date de naissance :

Actif : ☐ OUI ☐ NON

Education nationale ☐ Autre ministère ☐ Autre Fonction Publique ☐ Privé ☐
(joindre l'arrêté d'affectation)

Profession : Employeur :

Enfants

Nombre total d'enfants : Nombre d'enfants à charge :

Nom Prénom (enfants à charge)	Date de naissance	Situation scolaire/professionnelle

Annexe 1

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e) Monsieur/Madame ⁽¹⁾,

- déclare ne pas être éligible à l'ISG,
- sollicite l'attribution de l'ASIA et certifie sur l'honneur l'exactitude des documents et renseignements fournis. Je m'engage à signaler à l'administration tout changement dans ma situation administrative, familiale ou bancaire qui pourrait intervenir au cours de l'année concernée par ma demande, et à transmettre toutes pièces justificatives de ce changement

La loi rend passible d'amende et/ou de peines d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes et de fausses déclarations (article L. 554-1 du code de la Sécurité sociale et articles 441-1, 441-6 et 441-7 du Code pénal).

Je reconnais avoir pris connaissance qu'une fausse déclaration m'exposerait à des sanctions pénales et/ou des peines d'emprisonnement.

Fait à :

Le :

⁽¹⁾ *barrer la mention inutile*

Signature de l'intéressé(e)
précédée de la mention « Lu et approuvé »

N.B : Les informations recueillies sont utilisées par la Cellule d'action sociale et la plateforme CHORUS du rectorat de l'académie de la Guadeloupe.

Elles sont uniquement destinées à traiter administrativement et financièrement votre dossier de demande de prestations d'action sociale. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.

Observations particulières (à porter à la connaissance du service) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONDITIONS GENERALES À REMPLIR

➤ **Appartenir à l'une des catégories d'agents visés par les lois, décrets et circulaires de la fonction publique suivants :**

- Articles L731-1 à L733-2 du code général de la fonction publique
- Décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'état
- FP/4 n°1931 – 2B – n°256 du 15 juin 1998
- DGRH C1-3 du 23 juillet 2007

➤ **Exposer un quotient familial académique (QFA) inférieur ou égal à 1.700 € /mois :**

$$QFA = \frac{\text{Revenu imposable de l'année précédant la demande}}{\text{Nombre de parts fiscales} \times 12}$$

N.B : Les personnels non titulaires sont éligibles à l'ASIA sans condition de ressources.

- Aide non cumulable avec l'indemnité de suggestion géographique (ISG) prévue pour les fonctionnaires titulaires affectés à Saint- Martin et à Saint Barthélemy.
- Être affecté dans l'une des îles citées.

PIECES A FOURNIR

Rappel : Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

- ☐ Photocopie de la pièce d'identité de l'agent en cours de validité
- ☐ Photocopie intégrale du livret de famille
- ☐ Titulaire : photocopie du dernier arrêté d'affectation ou contrat de travail
- ☐ Non titulaire : contrat(s) de travail (durée de 6 mois minimum l'année de la demande pour tous non titulaires de droit public rémunérés sur le budget de l'Etat) et dernier arrêté d'affectation
- ☐ Photocopie de la dernière fiche de paye
- ☐ Si conjoint Education nationale : photocopie de l'arrêté d'affectation ou contrat de travail + dernière fiche de paye
- ☐ Photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu du foyer lisible et complet, reçu au cours de l'année précédant la demande (exemple pour une prestation de 2026 fournir l'avis 2025 sur revenus 2024) *sauf pour les contractuels.*
- ☐ Relevé d'identité bancaire **ORIGINAL (pas une copie)** comportera obligatoirement les **nom, prénom** et l'**adresse de l'agent** (le RIB doit obligatoirement être celui de la paye de l'agent. En cas de compte-joint, il doit mentionner obligatoirement les prénoms de chacun des conjoints)